

mont russe créait *Girardou*, ville entière consacrée à la filature mécanique du lin.

Si l'aptitude mécanique des Anglais était restée impuissante devant la solution du problème ; s'ils ont été réduits à nous emprunter l'invention de Girard, leur activité nous a bientôt laissés en arrière par les grands résultats qu'ils ont su tirer de la découverte de notre compatriote.

Ce fut en Angleterre, à Leeds, berceau de la filature de lin, que les filateurs et les constructeurs français allèrent chercher à grand-peine, en 1833 et 1834, les machines qui y étaient employées.

Leeds était alors le principal centre de l'industrie linière. Depuis cette époque, Dundee et Aberdeen en Ecosse, et surtout Belfast en Irlande, se sont aussi appropriés cet industrie, et cette dernière ville, secondée par une production agricole à laquelle les efforts du gouvernement et ceux des particuliers ont donné une vive impulsion, est devenu le centre le plus important de la filature anglaise et de la fabrication des tissus de lin.

Après la France, la Belgique s'était lancée dans la filature du lin, que son sol produit en si belle qualité et avec tant d'abondance. Tout le monde connaît les magnifiques établissements de la Lys à Gand, et de St-Léonard à Liège.

L'Allemagne a suivi, et aujourd'hui la filature de lin mécanique s'étend depuis Belfast jusqu'à l'extrémité de la Bohême, jusqu'aux rives de la Vistule et de la Néva.

Presque tous les tissus de lin qui figurent aux expositions sont fabriqués avec des fils mécaniques, depuis les toiles à voiles et les chemises de nos soldats, jusqu'aux mouchoirs de Chollet, aux tissus fins de Cambrai, aux toiles d'Irlande, au linge de table de Saxe et des manufactures françaises.

* *

Le lin ou linum appartient à la famille des *caryophyllées*. Les botanistes en considèrent un très grand nombre d'espèces, mais nous ne mentionnerons que l'espèce ordinaire, le *linum usitatissimum*, en usage dans les arts mécaniques. C'est une plante annuelle originaire du grand plateau de la haute Asie ; elle croît et se propage par la culture, dans les champs et les jardins ; sa racine est assez menue, peu fibreuse ; sa tige est ordinairement simple, et varie de 0m, 70 à 1 mètre de hauteur et quelquefois plus ; elle est creuse, grêle, branchée vers le sommet ; cette tige est formée d'une série de tubes musculaires réunis entre eux par une matière gomme-résineuse et enveloppés d'une espèce d'écorce extérieure qui durcit pendant la végétation et qu'on désigne sous le nom de *chénevotte*.

Les qualités provenant de la nature de la matière première dépendent des conditions atmosphériques du terroir plus ou moins propice et de la culture bien entendue.

Le choix du terroir et le meilleur mode de culture qui dépendent sous de l'art ont occasionné de longues recherches et de nombreuses observations. On est généralement d'accord que les terres les plus favorables à la culture du lin sont les terres grises, profondes, fermes, un peu humides, labourées comme il convient.

Les terres graveleuses et légères donnent en réalité du lin plus fin, mais en

plus petite quantité, et d'une moins grande hauteur, et la graine dégénère la deuxième année.

La culture du lin appauvrissant le sol qui le produit, comme l'avait déjà fait remarquer *Pline*, il est bon de ne pas le cultiver plus d'une fois dans un bail de neuf années. Quelques formiers en sèment tous les six ans, c'est déjà trop. De préférence, l'on doit ensemer après une récolte de trèfle.

Classement des lins. Les lins sont classés suivant leur couleur, en *lin blanc*, *lin gris*, et suivant leur grosseur en *lin têtard*, *lin moyen*, et *lin de fin*.

Le *lin blanc* est généralement le plus estimé et est d'autant meilleur que sa nuance se rapproche plus du blanc argenté : cette variété comprend les nuances jaunes blondes.

Le *lin gris*, qui vient ensuite, comprend les différentes nuances de gris depuis la plus foncée jusqu'au gris le plus argenté : ce lin est plus souple, plus soyeux et plus fin, mais moins nerveux que le précédent.

Le *lin de fin* est composé du premier choix fait dans le lin ramé, on réunit les brins les plus blancs, les plus longs et les plus fins ; il compose par conséquent la classe la plus parfaite.

Le *lin moyen* est le second choix parmi les lins ramés et la première qualité de lin gris ; cette sorte blanche ou grise s'emploie encore pour les beaux fils.

Le *lin têtard* est la dernière qualité composée de lins gris et blancs ; il s'emploie pour les toiles communes.

Ces trois dénominations ne s'appliquent qu'aux lins ramés, culture extrêmement restreinte.

L'odeur des lins est un caractère essentiel pour constater qu'ils sont dans un bon état de conservation. Il faut que cette odeur soit franche, sans indiquer d'échauffure ni de moisissure.

Le classement des lins est fait de différentes manières. En Belgique en chiffres romains ; en Russie, Prusse, Allemagne, par lettres qui indiquent la qualité. Il en est ainsi pour ces pays à cause de leurs relations avec l'Angleterre. Quant à la France, pas de marques, les lins sont dénommés par les contrées de production, et le nom des villages indique suffisamment à celui qui les emploie la qualité et la nature.

Dans tout ce que nous avons dit, nous n'avons pas parlé du *chanvre*, que nous pouvons considérer sous le rapport de ses transformations mécaniques comme du lin commun, dont les fibres n'auront besoin que d'être ramollies pour pouvoir être traitées ensuite absolument par les procédés employés pour le lin.

* *

Du rouissage. On a vu que le lin est formé d'une série de tubes réunis intimement entre eux par une matière gomme-résineuse ; nous avons dit également que la partie extérieure, ou espèce d'écorce qui dure pendant la végétation, avait reçu le nom de *chénevotte*.

On donne le nom de *filasse* aux filaments lorsqu'ils se présentent souples et déliés, débarrassés de la matière gomme-résineuse qui les réunit et de la partie solide qui les enveloppe.

Le rouissage a pour but de dissoudre

la partie gomme-résineuse, et de détacher les fibres centrales de la tige qui doit former la filasse, de l'écorce, afin de faciliter leur séparation qui a lieu par le travail subséquent du broyage et teillage.

Le rouissage s'opère par l'exposition du lin ou du chanvre, pendant un temps qui varie suivant la température et la nature de la matière, à l'action d'une eau courante ou stagnante, jusqu'à ce que la *chénevotte* se détache de la filasse.

Avant d'être mis à rouir, le lin doit être trié, d'après la longueur, la grosseur et les qualités de sa tige et d'après son état de maturité ; plus la plante est mûre, plus le rouissage doit durer. Le séjour dans l'eau d'une matière végétale en présence d'une substance gommeuse sous l'influence d'une température convenable, provoque une certaine fermentation qui fait dissoudre la matière gommeuse et fait fendiller la *chénevotte* dans tous les sens. Ces effets se manifestent bientôt par la teinte jaunâtre et l'altération de la limpidité de l'eau.

La température ayant de l'influence sur toutes les réactions analogues à celles du rouissage, on conçoit que sa durée varie avec celle-ci ; cinq à huit jours sont moyennement nécessaires pour que l'effet ait lieu dans de l'eau stagnante.

* *

L'autre opération, qui complète avec le rouissage les préparations agricoles du lin, c'est le teillage, qui consiste à espacer la filasse.

Les opérations manufacturières, qui viennent ensuite, comprennent :

- 1o Le peignage du brin ;
- 2o La cardage des étoupes ;
- 3o L'étalage ;
- 4o L'étirage et laminage ;
- 5o Le filage en gros ou préparation ;
- 6o Le filage en fin ;
- 7o Le dévidage et numérotage du fil.

Si la culture du lin est destinée à se propager, voici un excellent conseil à donner aux agriculteurs. C'est un industriel expérimenté en la matière qui nous le communique. Il nous prie de recommander le renouvellement des semences de lin au moins tous les six ans, si l'on veut obtenir un produit de bonne qualité.

—o—

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS

L'ancienne propriété Crawford, située rue de l' Arsenal, que MM. Dow & Co, de Montréal, avaient achetée, il y a quelque temps, a été revendue à N. C. J. O'Regan, qui y transportera son local d'affaires.

Ceci n'est généralement pas une saison active pour les transactions foncières. Quelques notaires nous disent que le volume a été à peu près égal à celui de l'an dernier.

Parmi les récentes affaires de ce genre nous en citons une de Mre V. W. LaRue, mentionnons :

Echange de la propriété de Siméon Delisle, Gros Pin, contre celle de Irénée Marcotte, rue DeLachaprotière ; propriété de la succession sir N. F. Belleau à Ste-Foy cédée par les héritiers du Dr A. G. Belleau, coroner.